

par les poètes et célébrés par les orateurs, tandis que ceux qui gouvernent aujourd'hui le peuple encore sanglant du Canada seront oubliés ou abhorrés du monde civilisé.

Aujourd'hui, par la cruauté du gouvernement je me trouve chassée de mes foyers et de ceux que j'aime, veuve, sur une terre étrangère; je terminerai cette lettre en citant les paroles de mon mari; à sa mort tragique, il dit "qu'il leur pardonnait librement et qu'il était prêt à paraître en paix devant son Dieu."

ELIZABETH LOUNT.

[De l'Ami du Peuple.]

QUE FAIT LORD DURHAM.—Que fait Lord Durham? se demande-t-on à Montréal? que fait Lord Durham? se demande-t-on à Québec? que fait Lord Durham? se demande-t-on dans toute la province. Les journaux des Etats-Unis ont même l'impertinence de demander ce que fait lord Durham, ce qui ne les regarde guères; enfin tout le monde fait cette singulière question; la réponse cependant nous semble bien facile à donner. Prenez les journaux de la province et vous y trouverez immédiatement ce que fait lord Durham. Lord Durham a été, il y a quelques temps, dans le Haut-Canada et d'après le calcul d'un journal de cette province, ce petit voyage d'agrément ne lui coûte que la modeste somme de dix mille louis! Lord Durham est revenu, s'est embarqué dans son cher *John Bull* et s'en est retourné dans sa bonne ville de Québec. A Québec, lord Durham s'est promené, a donné des diners, puis lord Durham a repris le *John Bull*, est revenu à Montréal; lord Durham a assisté aux courses deux fois, avec une brillante suite, a donné un ou deux diners aquatiques, etc., etc., puis lord Durham est retourné à Québec, avec sa suite, laissant ici une superbe coupe, gage de sa magnificence: voilà ce nous semble assez d'occupations pour lord Durham et son *John Bull*; que demandez-vous de plus, anglais, canadiens, américains indiscrets?

Mais nous disent quelques uns, ceci est fort bien. Nous voyons que lord Durham passe assez agréablement son temps et se promène assez souvent pour sa santé; mais que fait le gouverneur-général? ah! ceci est une autre question? nous sommes perdus et ne savons que répondre. Devine qui pourra, nous y renonçons. Depuis deux mois nous attendons sans cesse quelque chose qui nous annonce que son excellence et sa docte séquelle de conseillers, attachés, commissaires, etc., etc., s'occupent du pays et nous n'avons encore rien vu qui puisse nous donner cette consolation.

Nous nous trompons, cependant, nous avons vu la brillante nomination de M. Thom; c'est tout ce qu'ont enfanté depuis long-temps, les grands génies, réunis à Québec en séance extraordinaire. Il est vrai que cela est un tour de force qui a dû coûter bien du travail, mais enfin ce n'est pas exactement là tout ce dont le pays avait besoin; et, lorsque nous pensons sérieusement à tout cela, nous sommes forcés de dire avec les autres; que fait le gouverneur-général? que fait son conseil spécial?

En effet, depuis que lord Durham est en cette province, nous n'avons rien vu encore que l'organisation de la police, dont nous le remercions bien en passant, mais nous attendions beaucoup d'autres choses encore, et de plus essentielles. L'organisation de la police n'est pas chose si difficile, qu'elle ait pu occuper long-temps tant de génies, et il nous semble que depuis l'exécution de ce chef-d'œuvre, leurs talents sont restés bien oisifs.

Nous avons vu annoncer des commissaires pour l'éducation, commissaires pour ci, assistants-commissaires pour ça, mais nous n'avons pas encore entendu parler de leurs travaux. On nous dira sans doute, que les grandes œuvres demandent du temps et de la réflexion, et qu'on ne fait pas dans un jour un système d'éducation, ou des réglemens pour les hypothèques, ou des lois pour abolir et remplacer la tenure féodale, d'accord; mais au moins, nous aimerions à entendre parler de quelques travaux, à voir les commissaires chargés des diverses enquêtes faire quelques mouvemens et se donner quelques peines, pour acquiescer des informations. Mais non: ces messieurs sont parfaitement tranquilles à Québec et semblent vouloir tout faire d'une certaine distance, et d'après les suggestions de leur esprit qui tout profond qu'il soit, nous semble devoir être insuffisant, à moins qu'il n'ait la science infuse.

Croit-on par exemple que M. Arthur Boileau qui ne connaît rien au pays, aidé des seules lumières de M. DUMAS, qui y connaît encore moins que lui, qui n'a jamais eu occasion de connaître et d'apprécier la population, et qui ignore jusqu'à la langue de la majorité, puisse sans se déranger, sans consulter personne, etc., nous composer un système d'éducation satisfaisant et suffisant? la chose est absurde; il en est de même des autres sujets dont les divers commissaires ont à s'occuper, tous demandent des connaissances et des informations qu'ils ne semblent guères pressés de se procurer.

Nous sommes encore persuadés des bonnes intentions de lord Durham, nous comptons encore sur ses promesses et nous attendons beaucoup de son administration, mais il nous semble que l'œuvre de réforme et d'améliorations marche bien lentement, et les intérêts publics ne sont pour l'administration qu'un objet secondaire.

On lit dans le *Mercury* de samedi soir:—

Nous sommes autorisés à dire que les Commissaires des Terres de la Couronne et de l'émigration ont presque achevé leurs enquêtes dans cette Province. Sous les commissions issues pour le Nouveau Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, le Major Head a été nommé assistant commissaire et envoyé à ces colonies dans le but de recevoir des témoignages. Il lui est enjoint de revenir au siège du gouvernement général vers le commencement d'Octobre. M. Hanson, l'autre assistant commissaire, avec le secrétaire de la commission se rendent à Toronto afin de faire les enquêtes nécessaires dans le Haut-Canada. On s'attend à ce que les commissaires auront terminé leur investigation vers le commencement d'Octobre et qu'ils feront leur rapport avant la fin de ce mois. Nous sommes informé que le rapport ainsi que les minutes des témoignages seront publiées pour l'information des colonies avant d'être transmises en Angleterre.

[Du Canadien.]

Il paraît que les prisonniers de la Bermude sont obligés de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. C'est sans doute un oubli de la part du gouvernement que de n'avoir pas pourvu à cette objet, car nous ne pouvons nous imaginer que le gouvernement Britannique déporte des prisonniers politiques, les arrache à leurs industries, leur ôte tout moyen de subsister par leur travail, et leur refuse la nourriture et l'entretien. Ce serait, ce nous semble, un procédé inouï parmi les nations civilisées. Sera-ce aux familles qu'on a privées de leur chef ou d'un membre précieux, à pourvoir à la subsistance des prisonniers de la Bermude? Surement que le gouvernement Britannique ne le souffrira pas.

Le *Temps* de Montréal voit avec chagrin le petit nombre de noms Canadiens compris dans la commission des Petites Causes, pour la paroisse de Québec. Nous pouvons informer notre confrère que l'on a offert ci-devant à plusieurs Messieurs Canadiens de former partie de cette Commission, et qu'il ont refusé d'accepter cette charge. Aussi n'est-il entré dans l'esprit de personne ici de trouver à redire à la composition de cette commission. Le *Temps* peut être assuré que nous nous faisons un devoir de signaler le dissentiment de la masse de nos compatriotes ici, lorsqu'aucun acte tant soit peu important des autorités en est l'objet d'une manière bien évidente.

#### CONDITIONS.

Le *Fantasque* se publie autant que possible chaque SAMEDI et son Feuilleton le MERCREDI.

#### PREX D'ABONNEMENT

(Payable à l'échéance de chaque trimestre.)

|   |        |
|---|--------|
| Le <i>Fantasque</i> séparément par an,        | 7s 6d  |
| Le Feuilleton séparément par an,              | 4s     |
| Le <i>Fantasque</i> et son Feuilleton par an, | 11s 3d |

Pour six mois la moitié des prix ci-dessus.

Chaque numéro du *Fantasque* se vend 4 sous et chaque numéro du Feuilleton 2 sous.

On ne s'abonne point pour moins de six mois.

Un couvert, sous le nom de *L'Affiche*, où sont insérées les annonces, accompagne chaque numéro du *FANTASQUE* et se délivre gratis. Le prix d'inscription est sur le même taux que ceux des autres papiers-nouvelles.